

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, mardi 19 décembre 2017

L'ANCV et la Cnaf renouvellent leur engagement pour favoriser les vacances des familles les plus fragiles

Mardi 19 décembre, Jean-Louis DEROUSSSEN, président du conseil d'administration de la Cnaf et Vincent MAZAURIC, son directeur général, se sont engagés avec Frédéric VIGOUROUX, président de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, et Philippe LAVAL, son directeur général, à renouveler leur engagement commun à aider les familles les plus fragiles à partir en vacances.

Acteurs majeurs des départs en vacances des familles, des enfants et des jeunes, la Cnaf et l'ANCV partagent la conviction que les vacances sont un vecteur important de transformation sociale et de réduction des inégalités.

Une première convention de partenariat pour la période 2011-2012, a contribué à mettre en place des actions communes, dont la réalisation d'un guide méthodologique de l'accompagnement des familles pour les professionnels des services sociaux (élaboré conjointement avec la CCMSA et la CNAV), deux évaluations sur l'impact des départs en vacances pour les familles et les porteurs de projets, le soutien aux familles ayant des enfants en situation de handicap.

La convention signée ce mardi 19 décembre 2017 (*en pièce jointe*) prévoit notamment :

- la promotion des actions existantes et l'amélioration de la complémentarité des dispositifs de la Cnaf (dont ceux gérés par Vacaf*) et de l'ANCV en matière de soutien aux départs en vacances ;
- l'expérimentation de nouvelles formes de soutien aux départs en vacance des publics exclus des dispositifs d'aide existants, notamment les familles aux revenus modestes, les jeunes âgés de 16 à 25 ans, et les seniors ;
- la valorisation de leurs initiatives communes et la mise en commun de leurs expertises respectives dans le domaine des vacances.

**Vacaf est un service de la Cnaf, chargé de faciliter l'accès aux vacances du plus grand nombre de familles et d'enfants en promouvant le tourisme social, les vacances familiales, les vacances des enfants et l'accompagnement des familles, notamment celles qui rencontrent des difficultés sociales.*
<https://www.vacaf.org>

La Cnaf, la branche Famille de la Sécurité sociale

Avec la Caisse nationale et les 101 Caf réparties sur l'ensemble du territoire, la branche Famille est l'une des quatre composantes du régime général de la Sécurité sociale, avec la maladie, la retraite et le recouvrement. Elle

Contacts presse

Cnaf : Virginie RAULT 01 45 65 68 84 - Laetitia BOLUMBE ; 01 45 65 68 65 presse@cnaf.fr
ANCV : Muriel DROIN ; 01 34 29 51 94 mdroin@ancv.fr



a pour principales missions d'aider les familles dans leur vie quotidienne et de développer la solidarité envers les plus vulnérables. www.caf.fr [@cnaf_actus](https://twitter.com/cnaf_actus)

Agence Nationale pour les Chèques-Vacances

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances est un établissement public qui accomplit depuis 35 ans une mission unique : rendre effectif le départ en vacances du plus grand nombre. En mettant au centre de son action la réalisation de projets de vacances, elle participe aux politiques publiques en faveur de la cohésion sociale et la lutte contre les exclusions. Elle est placée sous la double tutelle des ministres en charge du tourisme et de l'économie et des finances.

Pour accomplir sa mission, l'ANCV déploie le Chèque-Vacances. Représentant 1,6 milliard de volume d'émission en 2016, les Chèques-Vacances servent à régler des prestations de transport, d'hébergement, de restauration et de loisirs à des prestataires nationaux.

Aujourd'hui entièrement autofinancée, l'Agence consacre de plus ses excédents de gestion à des programmes d'action sociale qui permettent de soutenir le départ en vacances de populations en difficulté. L'Agence contribue ainsi à des objectifs sociaux plus larges (mieux vivre ensemble, bien vieillir, insertion sociale, acquisition d'autonomie, ...). Elle soutient également la rénovation d'hébergements touristiques dont les exploitants s'engagent pour rendre les vacances accessibles aux plus fragiles.

Contacts presse

Cnaf : Virginie RAULT 01 45 65 68 84 - Laetitia BOLUMBE ; 01 45 65 68 65 presse@cnaf.fr
ANCV : Muriel DROIN ; 01 34 29 51 94 mdroin@ancv.fr